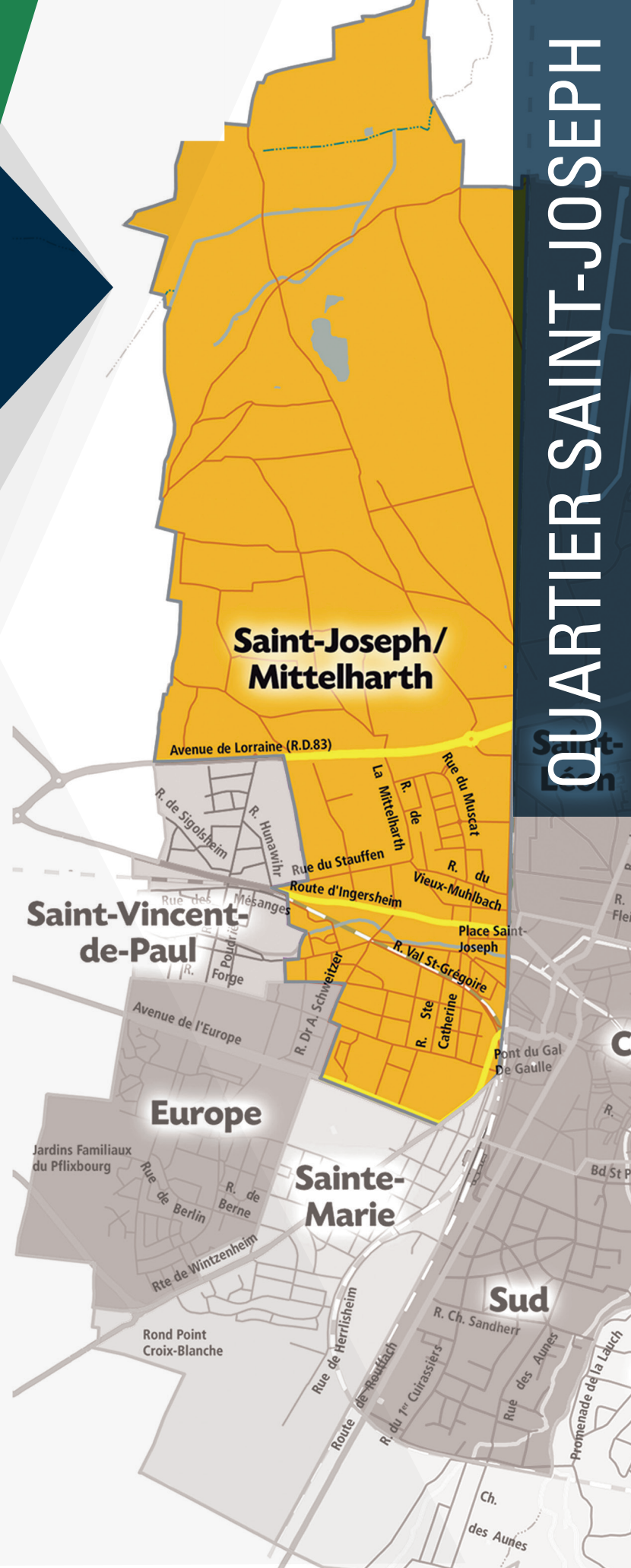


Réunions DE QUARTIER

156^e réunion de quartier
sur l'ensemble de la Ville

18^e réunion de quartier
dans votre quartier

19 avril 2018



QUARTIER SAINT-JOSEPH

LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

Tous les indicateurs sont au vert

dépenses de fonctionnement 2017

ratio à l'habitant
1 074 € / an
ratio moyen national*
1 395 € / an
économie
321 € / an par habitant

les dépenses de fonctionnement de la Ville restent stables depuis 2014

l'investissement en 2017

ratio à l'habitant
476 € / an
ration moyen national*
260 € / an

soit un investissement supplémentaire de 15 174 K€

la dette à l'habitant au 31/12/2017

hors dette récupérable hors hôtel de police
958 €
moyenne nationale*
1 475 €

en 2017, le coût des intérêts représentait 1,16% du budget de fonctionnement de la ville. Pour 2016, ce taux était de 1,35%.

Pas de hausse de la fiscalité depuis 6 ans

De 2013 à 2017, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés. En 2018, pour la sixième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables.

Sur la base d'une comparaison effectuée en 2016 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 12 673 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

LES ENGAGEMENTS PRIS DEPUIS 2008

coût total : 32 824 611 € | annuel 2017 : 3 354 688 €



vélos | 2 019 131 €
19 155 bénéficiaires (vélo traditionnel)
289 bénéficiaires (vélo assistance électrique)



transport seniors | 1 476 258 €
30 510 bénéficiaires



restauration scolaire | 1 424 887 €
7 495 bénéficiaires



ciné pass | 932 578 €
45 195 carnets juniors, seniors et seniors+ distribués



prime de naissance | 321 057 €
4 134 bénéficiaires



aide rentrée scolaire | 877 650 €
10 967 bénéficiaires



aide à l'acquisition d'une tablette numérique | 252 813 €
1 752 bénéficiaires



aide au financement du permis de conduire | 340 833 €
bénéficiaires : 541 jeunes Colmariens âgés de 17 à 23 ans / 53 personnes en quête d'emploi.

VOTRE SÉCURITÉ EST PRISE EN COMPTE

SÉCURITÉ

Contrôles de vitesse : en 2017, la Police municipale a effectué 147 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la Ville, contrôlé 6 276 véhicules et verbalisé 267 véhicules en excès de vitesse. 7 contrôles ont été effectués dans le quartier Saint-Joseph-Mittelharth, dont 1 rue du Vieux Muhlbach, 3 rue du Logelbach, 1 rue du Val Saint-Grégoire, 1 rue de Turckheim et 1 rue Morat.

Patrouilles : la Police municipale effectue quotidiennement des patrouilles (pédestres, 2 roues et véhicules) dans le quartier Saint-Joseph.

Dispositif « Papy-Mamys trafic » : en 2017, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar ont assuré la sécurité des élèves.

SALUBRITÉ / TRANQUILLITÉ

Opérations tranquillité vacances : la Police municipale a procédé à la surveillance de 93 résidences entre le mois de juin et de septembre 2017, conjointement à la Police Nationale.

Protection des habitations : la Ville apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance. En 2017, la Ville a soutenu 22 foyers colmariens.

Dispositif d'alerte et d'assistance aux personnes âgées : la Ville de Colmar accorde une aide financière de 120 € maximum, pour l'acquisition ou la souscription d'un abonnement à un dispositif de téléassistance. 118 seniors ont déjà bénéficié de ce dispositif depuis 2014.

Chiens de 1ère et 2e catégorie : la Mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2 et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2017 : 4 chiens dangereux ont été déclarés en catégorie 2.

Animaux en état de divagation : en 2017, la SPA de Colmar Agglomération a procédé à la capture de 806 animaux en état de divagation, dont 587 pour la Ville de Colmar.

Déjections canines : En 2017, pas moins de 195 verbalisations pour des déjections canines ont été relevées par la Police municipale et la Brigade Verte.

Fourrière automobile : en 2017, la fourrière Automobile de Colmar Agglomération a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 1 005 véhicules, 852 pour la Ville de Colmar et 153 principalement sur le centre-ville.



contrôles de vitesse



protection des habitations



téléassistance personnes âgées



patrouilles

F O C U S

LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-632-1 du code pénal (contravention de 2e classe d'un montant de 35 €).

Rappel : en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

JOURNÉE CITOYENNE

La Ville de Colmar organise une « journée citoyenne » le samedi 26 mai 2018. Il est fait appel aux bonnes volontés pour participer à des travaux visant à servir l'intérêt général, tout en favorisant la communication et la convivialité. Ce « faire ensemble » contribue au mieux « vivre ensemble ».

Soyez nombreux à y participer !

Inscription à l'adresse électronique suivante : journee.citoyenne@colmar.fr

PÔLE HABITAT DANS VOTRE QUARTIER

Pôle Habitat gère 763 logements dans le quartier Saint-Joseph.

Ce qui a été réalisé en 2017 dans le patrimoine situé quartier Saint-Joseph:

Le montant des réparations et travaux de maintenance des immeubles du quartier s'élève en 2017 à 551 280 €, soit un montant de 723 € / logement (y compris les interventions de type P2 et P3 dans le cadre de la prestation multiservices / hors contrats d'entretien non récupérables).

Opérations sur le patrimoine de Pôle Habitat :

3 rue Edouard Benès : Restructuration et réhabilitation complète des logements (budget de 360 000 € TTC)

rue des Mésanges : Travaux d'entretien et d'amélioration (budget de 145 170 € TTC)

763

logements gérés
par Pôle habitat

551 280 €

de travaux de
maintenance sur
les immeubles
du quartier

723 €

consacrés
par logement

LES TRAVAUX 2017 DANS VOTRE QUARTIER

VOIRIE | travaux de réfection et d'aménagement | 295 000 €

rue du pont rouge et rue Edouard Bénès

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION | nouvelle installation | 63 000 €

rue du pont rouge

ELECTRICITÉ | renforcement du réseau | 309 100 €

route d'Ingersheim, rue Edouard Bénès et rue de Turckheim

EAU | renouvellement réseau et branchements | 313 000 €

rue Edouard Bénès et rue du pont rouge

ASSAINISSEMENT | renouvellement du réseau / réparation | 290 000 €

rue Edouard Bénès / rue du pont rouge

NETTOIEMENT | nouveaux conteneurs et bornes biodéchets | 88 000 €

avenue de la Liberté, résidence HCC : fourniture de 5 conteneurs enterrés et 2 bornes biodéchets / rue des Mésanges n° 1, 2, 3, 4, 5 et 5a : fourniture de 8 conteneurs enterrés et 3 bornes biodéchets

SÉCURITÉ | vidéoprotection | 39 703 €

2 caméras supplémentaires rue du Logelbach (sortie du lycée Blaise Pascal / Gymnase)
Soit 5 caméras au total dans le quartier.

LOISIRS ET SPORTS | travaux d'entretien et d'amélioration | 164 243 €

gymnase Pfeffel, stade de la Mittelharth, Waldeslust SRC tennis et escrime

ENSEIGNEMENT | travaux d'entretien et d'amélioration | 7 531 €

école élémentaire Pasteur, école maternelle Pasteur, école maternelle Les Muguets

PETITE ENFANCE | travaux d'entretien et d'amélioration | 14 356 €

multi-accueil Marmottes

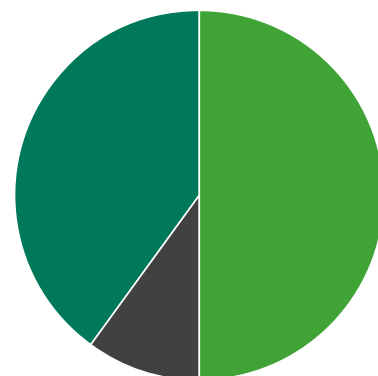
CULTES | subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration | 33 366 €

église Saint-Joseph et presbytère Saint-Joseph

SOCIAL | subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration | 3 000 €

groupe d'entraide mutuelle de Colmar (GEM), subvention

total : 2 620 299 €



salubrité / sécurité

loisirs / culture

cadre de vie

colmar
et vous*

Colmar et vous

www.colmar.fr/numerique

l'agenda
de vos
sorties

L'agenda de vos sorties

agenda.colmar.fr

DES OUTILS
A VOTRE
SERVICE

DES REMARQUES, DES SUGGESTIONS ?
contactez-nous par mail : reunion-quartier@colmar.fr